

---

# Projet d'établissement

---

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires, en ce compris les parents, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

Il définit ceux-ci en cohérence avec le décret Missions du 24/07/1997 qui poursuit simultanément les quatre objectifs suivants :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne
- amener chacun à s'approprier des savoirs et acquérir des compétences
- préparer les enfants à être des citoyens responsables
- assurer à tous des chances égales d'émancipation sociale

L'équipe éducative poursuit ces quatre objectifs en tant qu'école chrétienne faisant de ceux qui s'adressent à elle des acteurs responsables, solidaires et créatifs dans une vie économique et sociale en constante évolution.

## Nos axes prioritaires pour les années à venir

---

### I. La promotion du développement durable

Nous aurons à cœur de sensibiliser les enfants au respect de notre environnement de manière concrète dans nos activités quotidiennes; d'encourager les enfants à penser la nature comme une ressource précieuse à laquelle il faut accorder beaucoup d'attention. Les enseignants et les parents seront eux-mêmes des exemples « vivants » de citoyens conscients de l'importance du développement durable et du respect de notre écosystème.

A titre d'exemple, citons :

- Le **tri des déchets** et le recyclage.
- La **non-production** de déchets : gourdes, gestion des déchets des collations et des pique-niques.
- La diminution de notre consommation d'énergies et de ressources (**Ecole zéro watt** (électricité), élèves gardiens de l'énergie, communication sans papier...)
- Les **repas chauds** (choix d'aliments issus de l'agriculture biologique, favorisant le marché local)
- Les initiatives favorisant la **mobilité douce** (Tous à pied à vélo, co-voiturage, parking à vélo) et les sorties « Nature ».
- Les initiatives favorisant **la réutilisation, le partage et la solidarité** (récupération, bourses, donnerie, collecte de bouchons en plastique, etc.)



## II. Le sens de l'entraide et de la collaboration

Nous souhaitons continuer à favoriser l'entraide et la collaboration entre enfants par différentes pratiques pédagogiques leur permettant de se montrer attentifs envers les plus jeunes, curieux des autres, sans compétition avec ceux-ci et toujours dans une logique de recherche de solution en cas de conflits.



A titre d'exemple, citons :

- Les ateliers en cycle 5-8 une fois par quinzaine
- Les ateliers « Milkshake » pour les 8-10 ans
- Le parrainage des 1<sup>ères</sup> par les 6<sup>èmes</sup> primaires
- Les activités en école (la Grande Marche et la Journée Sportive)
- Les cercles de médiation pour une bonne gestion des émotions et des conflits.

## III. L'ouverture aux autres cultures par le sens artistique

Nous voulons ouvrir les enfants à d'autres réalités que la leur, d'un point de vue social, économique et culturel. Les activités artistiques seront le support privilégié à cette ouverture. Les activités pourront déboucher sur des visites, des rencontres, des correspondances et des échanges.

A titre d'exemple, citons :

- La rencontre de réfugiés ou de personnes défavorisées (visite d'un home avec la chorale, confection de colis pour les démunis, visite d'une banque alimentaire...)
- La correspondance et l'action envers un pays en voie de développement (Opération Iles de Paix)
- L'échange linguistique en néerlandais avec une classe néerlandophone en 5<sup>ème</sup> primaire.

## Nos ressources :

---

- **Un Pouvoir Organisateur** attentif et une **Direction** proactive.
- **Une équipe pédagogique** mixte, dynamique, créative, soudée, pratiquant la coopération entre les jeunes et les anciens, dans une ambiance conviviale et avec conscience professionnelle, porteuse de richesses et de réalisations permettant à chaque enseignant de s'exprimer et de s'épanouir dans son travail.
- **Des parents impliqués et concernés** via le conseil de participation, les parents-relais et les comités.
- **Un environnement vert dans un cadre de qualité** : appelée «La Petite école des bois », située dans un cadre agréable, calme, en pleine nature, dans des bâtiments rénovés.